

L'Islam et l'émancipation de la femme ou la promotion .humaine de la femme

<"xml encoding="UTF-8?>

.Introduction



Parler de l'Islam et de l'émancipation de la femme c'est poser le problème de la liberté et de la condition de la femme en Islam. C'est aussi approuver que l'Islam travaille depuis son avènement à la promotion humaine de la femme et à la suppression de toute mentalité d'arriération due aux us et coutumes qui avilissent la femme.

Pourtant, au regard des tendances qui se dessinent dans la production littéraire en occident, la femme en Islam reste victime des textes coraniques qui attribuent à l'homme la supériorité congénitale sur la femme, cette dernière pour s'émanciper n'a d'autre choix que de s'affranchir de l'Islam.

Il y a donc lieu de considérer ces écrits, propres aux stéréotypes occidentaux sur la condition féminine en Islam, avant d'exposer la véritable conception de l'Islam sur l'émancipation de la femme.

Notre démarche de ce fait a pour but de montrer que l'Islam ne préconise nullement dans sa jurisprudence, du reste sans équivalent dans aucun livre religieux, l'assujettissement de la femme par l'homme.

L'Islam combat toute forme de servitude de la femme, bon gré mal gré, consciente ou inconsciente. Tous ceux qui font couler encre et salive en s'attaquant à l'Islam, se trompent

lourdement de cible. Le Coran offre ce qu'il peut y avoir de mieux pour la femme dans la réalisation de la promotion humaine: la discipline de la liberté dans la voie islamique et le refus de l'arriération dans la voie de la tradition. Notre réflexion s'articule en trois points essentiels à savoir:

l'historique de l'émancipation de la femme, en suite la condition de la femme en Islam, enfin la conclusion comprenant l'appréciation de la situation de la femme dans le monde et les propositions concrètes pour l'évolution de la condition humaine de la femme.

.I. HISTORIQUE DE L'EMANCIPATION

Nous allons voir dans les lignes qui suivent que la femme occidentale, jusqu'au début du XXème siècle était privée par l'égoïsme de l'homme, de ses droits les plus élémentaires contrairement à la femme musulmane dans les territoires de l'Islam, qui avec l'avènement du saint Coran a obtenu son émancipation et cela sept siècle après Jésus christ (as).

C'est seulement au début du xxème siècle, par un sursaut d'orgueil que l'élite occidentale commença à travailler dans le sens de remédier à cette situation humiliante de la femme.

Dans le monde occidental, c'est aux Pays-bas qu'un mouvement de droit de l'homme émergea au XVIIème siècle, dirigé par Anna Marina Schuman. Ce mouvement féministe réclamait pour les femmes le droit aux mêmes études que les hommes.

En France, c'est au XVIIIème siècle que les efforts combien louables des philosophes et des quelques femmes de lettres qui par leurs déclarations et écrits, ont été à la base du mouvement qui a pris corps durant la révolution française. Parmi les penseurs et les écrivains français qui ont contribué par leurs idées à la promotion humaine de la femme, nous citons entre autres: Jean Jacques Rousseau, Voltaire et Montesquieu.

Ils sont cités dans les encyclopédies comme étant des grands bienfaiteurs de la société humaine. Ils étaient les premiers à déclarer à leur époque que l'homme en tant qu'être humain jouit d'une série de droits et de libertés naturels inhérents à sa personne qui sont absolument inaliénables et incessibles.

D'après l'encyclopédie 360 (1970), en 1971, Olympe de Gouges répond à la déclaration des droits de l'homme (1789) par une déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

Saint Simoniens et Fourieristes mettent l'émancipation de la femme au rang de leurs préoccupations. Encouragées, les femmes se lancent dans la bataille. Aux Etats-Unis, les épouses des anciens combattants de la guerre de l'indépendance réclament pour leurs filles l'accès aux écoles réservées aux garçons et la reconnaissance de leurs droits, tandis qu'en France Flora Tristan, vers 1840, et Pauline Roland en 1848 demandent une modification du code civil, lequel ne sera sérieusement entrepris qu'en 1970. (1)

Pour dire que la femme dans la société occidentale qui se dit civilisée, fut longtemps l'éternelle mineur, passant de la tutelle paternelle à la tutelle maritale. Elle ne pouvait passer aucun acte juridique sans l'autorisation de son mari et ne bénéficiait d'aucun droit politique quelconque.

C'est au XIXème siècle qu'émergeât de nouvelles idées économiques, sociales et politiques dans le domaine des droits de l'homme. Mais c'est au XXème siècle que la question cruciale des droits de la femme fut soulevée, et, cette fois-ci, pour une première fois, la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies en 1948, proclama l'égalité des droits entre l'homme et la femme.

Dans l'étude de notre sujet, ces éléments historiques sont essentiels dans la construction de la structure de notre réflexion que nous voulons critiquer. Ils nous permettent d'étudier la question de la condition en Islam à travers une vue largement ouverte à l'évolution historique de l'émancipation dans le monde.

.II. LA CONDITION DE LA FEMME EN ISLAM

Dieu, dans sa sagesse, n'a pas attendu la renaissance de l'occident ni la déclaration universelle des droits de l'homme pour consacrer l'égalité des droits, des responsabilités et des fonctions aux deux genres.

Pour M A. ALIBHAYE, pendant qu'en Europe on avisait pour savoir si la femme est une "chose" ou "une personne", Dieu, le même Dieu qu'on supplie dans nos prières, déclarait dans son livre, le Coran sacré, que les femmes sont les sœurs (c à d égal) des hommes.

Dieu a déclaré qu'elles ont des droits sur eux, tout comme ils ont des droits sur elles, excepté que l'homme a une prééminence car il a la responsabilité de sa famille et qu'il doit donc supporter le fardeau social, fardeau dont sont exemptées les femmes. (2) (3)

De notre temps, la condition de la femme en Islam est un sujet récurrent dans les controverses tant politiques que religieuses. Dans le cadre de la semaine mondiale de l'éducation à Paris, l'auteur du roman *lajja* (la honte) déclara devant les journalistes : " toutes les religions sans exception, sont fondamentalement anti-femme, la culture, les coutumes et le système patriarcal. Je m'en prends particulièrement à l'Islam parce qu'il s'oppose à la démocratie, aux droits de l'homme et à l'émancipation des femmes..." (4).

Cet auteur aborde la question de la femme en Islam d'une manière dramatique, en présentant la femme comme étant une victime que l'Islam empêche de vivre sa liberté. Voilà donc comment "imagination" peut déborder chez certains poètes réfléchis sur les profondeurs de leur subjectivité et les conduire ainsi vers les airs de l'absolu où ils ne trouvent aucune raison de limiter la liberté, comme si la chose était comparable à l'idée d'emprisonner l'air que les gens respirent ou la lumière qui illumine la vie..." (5). Dans l'Islam, la femme, tout comme l'homme, est un organe actif dans la société; son humanité n'est pas supprimée au profit de l'homme, elle reste un être humain juridiquement indépendant. Il n'empêche pas à la femme de jouer son rôle, mais ne veut pas qu'elle joue son rôle contrairement à la volonté divine. Celle-ci exige à la femme tout comme à l'homme de participer, en vertu du principe de vicariat général (*khalifat' amma*), à la construction de la vie selon ses capacités. La femme dès lors qu'elle atteint sa majorité et approuve qu'elle est en bonne disposition mentale, personne n'a autorité sur elle, sauf ce qu'elle octroie, librement, et sur base d'un contrat valable. Pour M H Fadlullah (1994), la femme reste –dans sa personnalité humaine, à l'intérieur de sa vie conjugale– un être humain indépendant de l'homme qui n'a sur elle aucune autorité dans ce domaine, sauf certaines limitations imposées par la nature de l'organisation islamique de la vie conjugale, dans le partage des rôles et la diversification des particularités (6).

La femme aspire à la perfection, à l'épanouissement et au progrès. L'émancipation qui est un vocable usité par le mouvement féministe, se définit comme étant une forme de libération de la femme de sa subordination à l'homme. Elle est le but de chercher par le mouvement féministe: celui d'émanciper la femme en faisant reconnaître à celle-ci, les mêmes droits que ceux accordés à l'homme. L'émancipation telle qu'envisagée par le mouvement de libération de la

femme, connaît un affaiblissement par adjonction de l'attribut femme: il n'y a pas plus d'émancipation de la femme que de l'homme mais il y a émancipation tout court; celle-ci doit être comprise comme valeur qui vise la promotion de l'être humain.

L'Islam dans ses lois vise le bonheur de l'être humain sans distinction de sexes. Les lois islamiques ne sont pas une menace pour la liberté, mais une limite régularisant les rapports entre l'homme et la femme dans le respect des dispositions physiques et psychologiques de chacun.

.CONCLUSION

.Appréciation de la situation de la femme dans le monde .1

Bien que tardive, la liberté dont jouit la femme en occident présentement, n'a pas de pareille dans le monde entier. Tous les buts politiques du mouvement féministe sont aujourd'hui atteints. La femme occidentale est prise aujourd'hui comme modèle de liberté par rapport à la femme orientale.

On pose alors la question: pourquoi cette reconnaissance tardive des droits de la femme en occident?

Will Durant dans son livre les plaisirs de la philosophie présente la liberté de la femme dans la vision occidentale comme le fruit de la révolution industrielle où les mercantilistes britanniques cherchaient à exploiter une main d'œuvre moins chère, et trouvèrent alors très convenable d'imposer "la corvée" aux femmes et aux enfants.

Les capitalistes ont alors légalisé l'indépendance économique de la femme afin de la tirer hors des maisons, et l'exploiter dans les usines.

L'Islam qui légalisa, il y a quatorze siècles, l'indépendance financière de la femme et son égalité à l'homme sur ses biens acquis, le fit pour des raisons humaines et de justice, à la différence, comme on le voit, de l'occident qui ne chercha dans cette légalisation qu'une assurance de leurs propres intérêts" (7).

Les mouvements féministes en occident se sont évertués dans leur lutte pour l'émancipation, à affranchir la femme des contraintes morales et sociales, en privilégiant le niveau de vie au genre de vie. Ainsi, dans l'appréciation de la différence entre l'homme et la femme, on a donné la primauté aux valeurs quantitatives: la grande taille de l'un et la petite taille de l'autre, la rudesse de l'un et la douceur de l'autre, la voix forte de l'un et la voix faible de l'autre, la gravité des traits de l'un et la finesse des traits de l'autre. Ainsi, quand on parle d'une femme émancipée, on voit directement la femme qui rivalise d'ardeur l'homme dans les différents actes de la vie. L'action révolutionnaire du mouvement féministe a plus visé l'aspect matériel de la situation de la femme dans la société. Elle s'est ainsi éloignée de l'idéal que défend l'Islam qui est celui de ne point surpasser les anges dans la vertu et de ne pas égaler le diable . "dans la perversion, mais de devenir ce qu'on est: "Homme

Propositions concrètes. .2

L'émancipation comme toute forme de liberté est semblable à la dynamite, c'est un outil efficace dans la main de celui qui la détient, mais elle constitue également un danger quand on ne sait pas la manipuler et qu'on ignore l'usage. C'est pour cette raison, nous disons que la fièvre féministe, où d'aucuns parlent de l'émancipation et d'autres de la libération, doit trouver à l'endroit des droits naturels une bonne dose de tranquillisants afin de circonscrire son champ d'action, car il est impossible de parvenir à la promotion humaine de la femme dans la famille et dans la société sans établir au préalable des limites à la liberté à laquelle elle aspire.

Pour éviter qu'il soit imposé à la femme ce que Dieu n'a pas cru bon de l'imposer ni d'interdire ce que Dieu ne l'a pas interdit, la société doit veiller à la promotion humaine de la femme au sens religieux du terme pour que la dynamique de l'émancipation soit une réalité vécue et non subie.

Nous proposons pour ce faire:

- Qu'on évite de situer le problème de la promotion de la femme par référence à l'homme; le problème doit être posé par référence à la femme seule;
- Qu'on évite de considérer le problème de l'émancipation de la femme comme étant la reconnaissance à celle-ci des mêmes droits que ceux reconnus à l'homme;

- Que le problème de la promotion humaine de la femme se pose dans le sens du plus être, la femme doit chercher à être plus elle-même, être élevée au niveau d'une personne humaine, digne de sa fonction de maternité qui fait d'elle la complice de Dieu dans la procréation;
- Que le problème de la promotion humaine de la femme (émancipation de la femme) ne soit pas posé dans le sens du plus avoir, avoir les mêmes privilèges que l'homme, devenir comme lui. Car vouloir rendre la femme en tout semblable à l'homme, c'est dépouiller l'humanité de son sens. La complémentarité qui naît de la différence entre les deux sexes est voulue par Dieu, elle est une richesse dans leurs rapports.
- La femme doit chercher par le moyen d'une éducation saine à développer et à faire progresser sa condition humaine. Enfin, émancipation dans le cadre de la promotion de la femme, c'est le fait de devenir ce qu'on est et non ce que les autres veulent qu'on soit. Ce n'est pas de devenir semblable à l'homme, mais plus que lui, une personne humaine libre de toutes .contraintes idéologiques et consciente de son rôle naturel